

Je m'incline devant les connaissances supérieures du ministre de la Citoyenneté et de l'Immigration à ce sujet; si ceci peut provoquer des malentendus possibles du point de vue juridique, on doit évidemment rejeter cette disposition. Voilà ce que je pense, mais j'aimerais aussi que ceux qui sont à portée de ma voix et qui lisent le compte rendu comprennent que les députés des provinces atlantiques estiment que c'est une somme minimum. Si les circonstances le justifient, le secrétaire l'État pourrait faire une certaine recommandation à son gouvernement, ou le futur ministre, s'il doit y en avoir un, pourrait recommander à tout gouvernement à venir qu'il est bien entendu que le présent bill a été accepté en tenant compte de ce principe.

**L'hon. M. Pickersgill:** Je pense pouvoir donner satisfaction au député de Victoria-Carleton, avec du reste un certain plaisir. Littéralement parlant, insérer «pas moins de 100 millions de dollars» ne signifierait rien, puisque 100 millions étant prévus, ce n'est pas moins de 100 millions de dollars. Cela fait penser à *Alice au pays des merveilles*, mais c'est néanmoins logique, aussi logique qu'*Alice au pays des merveilles*. Je donne l'assurance au député de Victoria-Carleton et aux autres représentants des provinces atlantiques, je promets à tous les autres députés que si nous dépensons rapidement et à bon escient ces 100 millions de dollars, j'emploierai toute mon énergie à en obtenir davantage.

**L'hon. M. Churchill:** Cela ne veut rien dire, vous ne pourrez peut-être pas le faire.

**L'hon. M. Pickersgill:** Non, mais cette assurance répond au député et à tous les autres représentants qui se sont élevés contre ces fonds. Quand le bill aura été adopté, j'aurai au moins ces 100 millions de dollars qu'aucun programme d'austérité l'année prochaine, l'année d'après, ou plus tard ne pourrait m'enlever. Les 100 millions de dollars auront été approuvés par le Parlement et seront disponibles. Nous ne pourrions changer d'idée l'année prochaine si une autre situation se présente éventuellement. Le Parlement aura affecté 100 millions à cette fin et si nous les dépensons à bon escient et rapidement, ce que j'espère, je ne pense pas que cette législature ou une autre oserait refuser plus si nous en avons usé à bon escient pour réaliser les objectifs envisagés. Si la Chambre juge à propos de les approuver, nous aurons 100 millions qui ne sont, d'après moi, je le répète, qu'un commencement.

**L'hon. M. Flemming:** Compte tenu des remarques du ministre de la Citoyenneté et de l'Immigration à propos de cet amendement

[L'hon. M. Flemming.]

et des malentendus que celui-ci pourrait créer, je propose de le retirer.

**M. le président suppléant:** Le député est-il autorisé à retirer son amendement?

**L'hon. M. Pickersgill:** Ce n'est pas nécessaire, il n'a jamais été proposé.

**L'hon. M. MacLean:** Monsieur le président, je veux tout simplement dire un mot pour préciser la position de mon parti en ce qui a trait au fonds. Certains députés ont prétendu que la loi, dans son état actuel, non modifiée, est une chose stérile, du fait qu'elle ne prévoit pas d'argent à dépenser. On pourrait invoquer le même argument au sujet de tous les ministères et de presque tous les organismes de l'État qui existent.

Il n'y a rien de stérile là-dedans. Tout ce que cela signifie, c'est qu'un tel Office doit se présenter au Parlement chaque année, de la façon réglementaire habituelle, et lui demander d'autoriser les dépenses indiquées dans les prévisions. En réalité, ce que nous faisons dans ce cas particulier, c'est adopter des crédits pour les six prochaines années.

Ni moi ni aucun membre de mon parti ne nous opposons au montant proposé. Nous croyons qu'il sera peut-être insuffisant. Nous ne nous opposons pas à ce que le gouvernement actuel prenne l'initiative de dépenser 100 millions de dollars à cette fin au cours des six prochaines années, mais bien à la façon dont l'argent sera fourni. Le secrétaire d'État a déclaré que nous allions inscrire cette disposition dans la loi, afin que personne ensuite ne puisse la répudier. Voilà qui soulève une question. Je ne suis pas sûr que cela soit conforme à une sage pratique parlementaire, car, si ce qu'il dit est vrai, nous sommes en train d'engager les sessions du Parlement pour les six années à venir. Si tel n'est pas le cas, alors cela signifie que ce qu'il a dit est sans valeur, parce qu'on pourrait diminuer le montant, au cours de toute autre session du Parlement, tout aussi facilement que celui d'un crédit. Le fait que ce chiffre figure dans le bill ne lui confère pas un caractère intangible.

Je vais peut-être enfreindre un peu le Règlement, mais je demanderais au président d'être indulgent. Je veux simplement rectifier une fausse idée d'un honorable député qui est à ma gauche. Nous ne nous sentons pas coupables au sujet des nominations que nous avons faites à l'Office. Nous croyons que ce sont de bonnes nominations. Mais le secrétaire d'État a soutenu—je n'ai pas retenu l'expression qu'il a employée—que le gouvernement, selon lui, avait droit de constituer un Office à caractère homogène.

**L'hon. M. Pickersgill:** Harmonieux.